

**ILS SONT BIEN LYONNAIS.** Empêchés par le jacobinisme, donc rebelles à la capitale : le 25 janvier, Kamel Kabtane et Azzedine Gaci, recteurs, respectivement, de la Grande Mosquée de Lyon et de celle de Villeurbanne, ont dit, au nom d'une trentaine d'imams du Rhône, leur refus de la « charte des principes pour l'islam de France » réclamée par Emmanuel Macron et Gérard Darmanin puis signée le 18 janvier en grande pompe à l'Élysée par 5 des 8 fédérations qui composent le Conseil français du culte musulman (CFCM). Mais, cette fois, personne ne peut accuser ces réfractaires d'intégrisme, de séparatisme ou de soumission à un pays étranger : cela fait des années que les deux hommes tentent d'organiser l'islam hors des influences extérieures et prônent des rapports apaisés avec son environnement local. Deux personnalités aux profils distincts et aux convictions différentes qui ont mis de côté leurs désaccords pour élaborer le consensus : cela aussi est très lyonnais. Kamel Kabtane, 77 ans, c'est le politique débonnaire. Plus de quarante ans que cet ancien employé de la Communauté urbaine de Lyon est engagé dans la construction et la gestion de la Grande Mosquée inaugurée en 1994. Il lui a fallu affronter l'opposition des riverains, les insultes de l'extrême droite, les polémiques sur le financement, les dissensions entre musulmans, les velléités de contrôle des financeurs saoudiens, koweïtiens ou algériens. « *Au début, dans les quartiers, on disait que c'était la mosquée des harkis, celle des notables* », sourit le recteur, qui reçoit dans les bureaux rutilants de l'Institut français de civilisation musulmane (IFCM) adossé à la mosquée. Christophe Castaner, alors ministre de l'intérieur, et Gérard Collomb, son prédécesseur, étaient là en 2019 pour inaugurer ce centre culturel témoignant d'« *un islam ouvert qui s'inscrit pleinement dans la République* », selon les mots du ministre. « *Kamel Kabtane a d'abord eu l'image du légaliste, parfois trop lisse. Mais il a su conjuguer les demandes des musulmans et les réalités politiques, dialoguer avec les autorités locales ; aujourd'hui, tout le monde reconnaît son action et sa légitimité* », estime Haoues Séniguer, maître de conférences à Sciences Po Lyon. Azzedine Gaci, 58 ans, c'est le religieux nourri d'un islam conservateur. Venu d'Algérie dans les années 1980 pour suivre des études de physique, matière qu'il enseigne dans une école



## À LYON, DEUX IMAMS EN RÉBELLION.

Les recteurs Kamel Kabtane et Azzedine Gaci ont refusé de signer la « charte des principes pour l'islam de France ». En cause, le manque de concertation qui a abouti à un texte dont ils critiquent certaines dispositions.

Texte Pierre SORGUE  
Photo Loïc XAVIER

d'ingénieurs, il était membre de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), proche des Frères musulmans. Recteur et imam de la mosquée de Villeurbanne, inaugurée en 2006, il fut d'abord rival de Kamel Kabtane, contre lequel il fut élu à la tête de l'instance régionale du CFCM, de 2005 à 2011. Mais il a le même souci « d'accommodements raisonnables » pour un islam du quotidien. « *Je l'ai entendu rappeler que le mariage religieux doit suivre le mariage civil, que la place des femmes est l'égalité de celle des hommes, condamner les violences, déplorer la multiplication des écoles privées de piètre qualité... Nous sommes très vigilants à donner la parole à un imam qui tient des propos républicains* », témoigne Wafa Dahman, la responsable d'antenne de Radio Salam, qui accueille Azzedine Gaci chaque semaine. Comme Kamel Kabtane, il a entretenu d'excellentes relations avec le cardinal Barbarin et prône le dialogue

Azzedine Gaci (à gauche), recteur de la mosquée de Villeurbanne, et Kamel Kabtane, recteur de la Grande Mosquée de Lyon, à l'Institut français de la civilisation musulmane, à Lyon, le 6 février.

interreligieux. « *J'ai beaucoup appris avec les chrétiens, pour me remettre en question ou pour approfondir mes convictions* », admet Azzedine Gaci, qui rencontra les papes Benoît XVI et François, et mena, en 2007, avec Kamel Kabtane, une délégation française islamo-chrétienne à Tibéhirine (Algérie), sur les tombes des moines assassinés en 1996. Cela aussi est plutôt lyonnais. « *Cette ville a une culture de la modération dans les relations entre les confessions ou dans les rapports entre les politiques et les religieux* », rappelle le père Christian Delorme, délégué épiscopal pour les relations interreligieuses qui connaît bien les deux hommes. L'un et l'autre, échaudés par les atermoiements du CFCM livré « *à la présidence tournante des intérêts algériens, marocains ou turcs* », ont préféré organiser des instances départementales : à Kamel Kabtane la présidence du Conseil des mosquées du Rhône (CMR), à Azzedine Gaci celle du Conseil théologique des imams du Rhône (CTIR), qui rassemblent l'essentiel des maghrébins. Gestion de la certification halal, accord sur les heures de début du ramadan, travail avec les collectivités et la préfecture, les conseils gèrent leurs affaires de manière autonome... Azzedine Gaci œuvre par ailleurs à la mise en place d'une formation d'imams français avec des cours de philo ou d'histoire à l'université Lyon-III. Autant dire que la charte et ses principes aux airs d'injonctions tombées de Paris passent mal : « *Personne ne nous a consultés, ce texte concerne les imams français et on les ignore au profit de l'islam consulaire des étrangers* », peste Azzedine Gaci. Kamel Kabtane, lui, ne supporte pas les soupçons que font peser sur les musulmans les exigences stipulées de respect de la loi et des valeurs républicaines : « *Des gages de citoyenneté, j'en donne tous les jours, cher ami. Pourquoi devrais-je signer un texte spécifique ? Le séparatisme, c'est d'abord les politiques publiques qui ont créé les ZUP et les ghettos...* » Il s'agace du futur Conseil national des imams (CNI), chargé de « certifier » les religieux sous le contrôle du CFCM, et aimerait que l'on s'en tienne à la loi de 1905. Mohamed-Cherif Férjani, politologue et islamologue à l'université Lyon-II, soutient leur démarche : « *Kabtane et Gaci travaillent à un islam français depuis des années, ils ont toute légitimité à dire non à cette charte imposée d'en haut*. » Quand la province se rebelle, « *l'acte fondateur* » vanté par Macron a du plomb dans l'aile. (M)